



DÉLIBÉRATION

OBJET : BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX DU CIMETIÈRE – BUDGET PRIMITIF 2026.

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Gilles COLLOMB, Maire**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19.**

Date de Convocation du Conseil Municipal : **23/04/2026.**

Présents : **Gilles COLLOMB, Évelyne COQUERAN, Gabriel SCHANG, Véronique LONG, Pierre TAGLIAFERRO, Patrick VAN MOERKERCKE, Jean-Noël BISACCIA, Patrick PIN, Marie-Lise SONCINI, Nathalie DALMASSO, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Robin GIANA, Marion MELICUCCI, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CÉSARÉ.**

Absents :

Absents ayant donné procurations : **Sandrine MAROC à Gabriel SCHANG, Stéphane LE ROUX à Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD à Valérie SCOTTO DI CÉSARÉ,**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2026-035

Vu la loi du 8 janvier 1993 ;

Vu la circulaire n°76-160 du 15 mars 1976 ;

Vu la circulaire du 12 décembre 1997 relative à la gestion des régies municipales de pompes funèbres ;

Vu l'article 201 octies du code général des impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2223-13 à L. 2223-16 et R. 2223-11 ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2026 du budget annexe des caveaux du cimetière, suivant :

EXPLOITATION (HT)			
DÉBIT	€	CRÉDIT	€
D002 Reprise des résultats 2024	0	R002 Reprise des résultats 2024	0.40
D042 (7135) annulation du stock initial	16 200.00	701 Vente de caveaux sur exercice	16 199.60
TOTAL EXPLOITATION	16 200.00		16 200.00

INVESTISSEMENT (HT)			
DÉBIT		CRÉDIT	
D001 Reprise des résultats 2024	0	R001 Reprise des résultats 2025	14 817.60
1678 Remboursement au BP suite à vente de caveaux	31 017.60	R040 (355) Produits finis	16 200.00
TOTAL INVESTISSEMENT	31 017.60		31 017.60

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 29/04/2026.

Le Maire,
Gilles COLLOMB.



La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN